

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira,
JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 20h15
Salle des Fêtes – Rue de Bordeaux

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

0. Information au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation pour les marchés publics.

INTERCOMMUNALITE

1. Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT
(Rapporteur : Monsieur le Maire)

ADMINISTRATION GENERALE

2. Désignation d'un référent « Laïcité » (Rapporteur : Monsieur le Maire)
3. Désignation de référents « sécurité informatique » et « Règlement Général sur la Protection des Données » – RGD (Rapporteur : Monsieur le Maire)
4. Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales (Rapporteur : Monsieur le Maire)
5. Règlement intérieur du Conseil Municipal (Rapporteur : Monsieur le Maire)
6. Autorisation d'ester en justice dans le cadre des élections professionnelles (Rapporteur : Monsieur le Maire)

FINANCES – MARCHES PUBLICS – SUBVENTIONS

7. Décision modificative n°1 (Rapporteur : Madame Corinne DAUDET)
8. Créances irrécouvrables – Admission en non-valeur (Rapporteur : Madame Corinne DAUDET)
9. Demande de subvention – Produits des amendes de police (Rapporteur : Madame Corinne DAUDET)

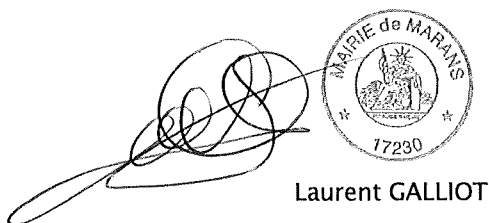
URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10. Cession de parcelle au profit d'EAU 17 pour la future station d'épuration (Rapporteur : Monsieur Michel LUCAS)
11. Maintien du taux d'intervention de la Ville de Marans dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Habitat et de Renouvellement Urbain – OPAH-RU 2024/2028 – pour les années 2027 et 2028 (Rapporteur : Monsieur Michel LUCAS)
12. Transfert de propriété du domaine public fluvial au profit de la Ville de Marans (Rapporteur : Monsieur le Maire)

RESSOURCES HUMAINES

13. Recensement de la population – Recrutement d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
14. Débat portant sur la protection sociale complémentaire (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Maire,



Laurent GALLIOT